

NOTE DE SERVICE

N° 01-079-V33 du 20 juillet 2001

NOR : BUD R 01 00079 N

Texte publié au **Bulletin Officiel de la Comptabilité Publique**

PERTE DE LA CARTE DE COMMISSION D'UN AGENT ASSERMENTÉ DU TRÉSOR PUBLIC

ANALYSE

Date d'application : 20/07/2001

MOTS-CLÉS

GESTION DU PERSONNEL ; ADMINISTRATION DE L'ÉTAT ; SERVICES DÉCONCENTRÉS DU TRÉSOR ;
INSPECTEUR DU TRÉSOR PUBLIC ; CARTE PROFESSIONNELLE ; VOL

DOCUMENTS À ANNOTER

Néant

DOCUMENTS À ABROGER

Néant

DESTINATAIRES POUR APPLICATION

RGP	PGT	TPGR	RF	T								

DIFFUSION

GT 66

DIRECTION GÉNÉRALE DE LA COMPTABILITÉ PUBLIQUE

1^{ère} Sous-direction - Bureau 1A

Monsieur le Trésorier-Payeur Général, Chef du Service de la Redevance de l'Audiovisuel vient de me signaler la perte de la carte de commission d'agent assermenté appartenant à Madame TERRASSE Corinne, Inspecteur du Trésor public en fonctions au Centre Régional de la Redevance de RENNES, circonscription de contrôle de la ROCHE-SUR-YON.

En raison du danger que peut comporter une éventuelle utilisation irrégulière de ce document, les comptables sont invités à signaler cet incident à l'ensemble des personnels placés sous leur autorité.